

6^e congrès FORUM
MAROCAIN
DE SCIENCES
ECONOMIQUES

2 0 1 2

Session générale

Etat du savoir, état de la recherche

Session thématique 1

Nouvelles problématiques macroéconomiques

Session thématique 2

Investissements, territoires, secteurs

Session thématique 3

Inégalités, capital humain et cohésion sociale

Session thématique 4

Institutions, développement, genre

Table ronde

La responsabilité éthique de l'économiste

Rabat

15 et 16 juin 2012

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales
Université Mohammed V-Agdal
Boulevard des Nations Unies, Agdal

Objectifs

1. Le Forum marocain des sciences économiques, organisé tous les quatre ans par l'AMSE, a pour objectif de faire un double état des lieux :

- un « état des savoirs » dans les différents champs de la recherche économique ;
- un « état des lieux » de l'économie, à la fois nationale et internationale.

2. L'« état des savoirs » englobe les multiples dimensions – théorique, empirique et méthodologique de la discipline – et vise à faire le point sur les avancées enregistrées par la science économique ainsi que sur les changements de paradigmes, les controverses qu'ils soulèvent et les enjeux qu'ils déterminent.

3. L'« état des lieux » concerne les évolutions récentes enregistrées par l'économie mondiale, en général, et par l'économie nationale, en particulier. Les travaux présentés lors du Forum mettent en évidence les tendances et les perspectives de l'économie nationale, en comparaison avec les économies internationales et en interaction avec les changements, à la fois structurels et conjoncturels, liés aux processus de la mondialisation et, de façon plus particulière, aux formes prises par la crise.

4. Le Forum s'efforce de couvrir, autant que faire se peut, l'ensemble des champs et des domaines de la recherche économique, au plan macroéconomique et microéconomique. De même, les analyses sectorielles tenteront de faire ressortir les transformations technologiques, organisationnelles et sociales de l'activité économique (industrie, agriculture, finance, innovation, éducation, emploi, développement, etc.).

5. L'appel à contributions privilégie l'approche en termes de problématiques pertinentes dans leur articulation avec à la fois les apports les plus récents de la littérature, les évolutions les plus significatives de l'économie nationale et les tendances de son insertion dans le régime international.

6. La problématique du développement constitue le fil d'Ariane des travaux du Forum. En faisant le point théorique sur les avancées de la science économique, il s'agit, en dernière analyse, de tirer des enseignements en matière de politiques publiques dans un objectif de développement national.

7. Le Forum étant un espace agnostique et ouvert en termes de croyances, toutes les approches doctrinales, qu'elles participent de l'orthodoxie ou de la variété des hétérodoxies, sont présentées sans exclusive. Une place importante est toutefois donnée à la critique et à la controverse dans les débats qui structurent les sessions plénières et les sessions thématiques.

8. Le Forum étant un lieu d'échanges et de débats ouvert aux chercheurs, les doctorants y ont une place importante. Une session « doctorale » leur est dédiée, qui leur offre l'opportunité de présenter sous forme de communication ou de poster l'état d'avancement de leurs travaux et de recueillir les avis et les conseils des participants.

DÉROULEMENT

Le Forum se déroule en quatre séquences :

- session générale ;
- sessions thématiques ;
- tables rondes ;
- assemblée générale électorale.

1. Session générale

- Conférences « Etat du savoir » : développements récents de la science économique.
- Conférences « Etat de la recherche » : évolutions et tendances de la recherche en sciences économiques au niveau national.
- Conférences « Etat de l'économie » : configuration, trajectoires et enjeux de l'économie mondiale et de l'économie nationale.

2. Sessions thématiques

- Chaque session thématique est consacrée à un champ disciplinaire, à un secteur d'activité ou à une problématique déterminée.
- Les sessions thématiques sont confiées par le comité directeur de l'AMSE à des chercheurs qui proposent le thème de la session, élaborent l'argumentaire et le programme, sélectionnent les contributions et organisent les débats.
- Les sessions peuvent correspondre aux thèmes de recherche dominants au sein des différents départements de sciences économiques des universités marocaines.

3. Tables rondes

- Echange sur une question « à l'ordre du jour ».
- La question peut concerner la discipline, la profession ou toute autre question d'intérêt national.
- L'échange peut réunir des chercheurs universitaires, des responsables de l'administration publique ou des professionnels du secteur privé.

4. Assemblée générale électorale

- Rapport d'activité et rapport financier de l'année écoulée et bilan du mandat.
- Election des nouveaux membres du conseil d'administration.

SESSIONS THÉMATIQUES

Nouvelles problématiques macroéconomiques

Coordinateur: Abdessamad Saidi (Bank Al-Maghrib, Maroc)

Si la dernière décennie du XX^e siècle a été marquée par la concurrence entre la nouvelle économie keynésienne et la nouvelle économie classique, les années 2000 ont vu l'émergence d'un large accord de vision et de méthodologie au sein de la macroéconomie dénommé «convergence», «nouveau consensus monétaire» ou encore «New Synthesis». Cette nouvelle synthèse s'attache à étudier les rigidités nominales et les imperfections de marché en accordant une place insigne aux comportements optimisateurs des agents et à la formation rationnelle des anticipations. Elle considère la stabilité des prix comme un objectif prioritaire de la politique économique dans le cadre d'un régime de domination monétaire qui subordonne l'orientation budgétaire, à travers l'objectif de contrôle du déficit public, aux choix de la banque centrale. Dans ce contexte s'est instauré un référentiel de modèles théoriques de *policy mix* qui confère à l'instrument monétaire une place majeure dans la promotion de la stabilité macroéconomique. Ce référentiel repose sur des modèles DSGE (*Dynamic Stochastic General Equilibrium*) qui mettent l'accent sur la dimension intertemporelle des décisions individuelles et la composante stochastique des formes structurelles, en procédant à une réécriture des fonctions de demande agrégée et d'offre agrégée à fondements microéconomiques sous les hypothèses d'imperfections concurrentielles (Woodford, 2003). Face aux critiques formulées suite la crise financière internationale, ces modèles ont manifesté leur capacité à étendre leur champ explicatif à l'étude conjointe des stabilités monétaire et financière et à l'examen des politiques budgétaires et fiscales réactives.

Investissements, territoires, secteurs

Coordinateur: Omar Belkheiri (Université Abdelalek Essaadi, Tétouan)

Perceptible à travers ses principales manifestations que sont les flux commerciaux, financiers, de capitaux, de connaissance et de technologies, les mouvements des facteurs travail et capital, la mondialisation est source de pressions pour les pays en développement en contribuant à la configuration structurelle et conjoncturelle de leurs économies. Parallèlement aux avancées et avantages qu'elle génère ou pourrait générer, la mondialisation implique des inégalités et pose des problèmes relatifs au développement en termes d'insertion des pays du Sud dans cette mouvance.

En effet, d'une part, la mondialisation laisse apparaître des forces d'inclusion-exclusion des nations et, d'autre part, des territoires nationaux ou internationaux se retrouvent en situation de concurrence en termes d'attractivité et de compétitivité. Selon cette logique, la mondialisation pose un double enjeu aux pays du Sud : trouver leur positionnement sur l'échiquier économique mondial en tant que nations indépendantes et s'assurer de leurs capacités à répandre le bénéfice de la croissance visée sur l'ensemble des territoires nationaux.

Dans cette perspective et en vue d'atteindre la croissance et le développement, l'action publique revêt un caractère de plus en plus complexe et ne relève pas d'un seul registre théorique. Néanmoins, l'objectif de cette session thématique est d'orienter les communications pour exprimer des lectures et analyses de l'économie et de la politique économique marocaines par rapport à la dimension sectorielle et territoriale, qu'elle soit internationale ou intra-nationale.

En effet, il est instructif de constater les développements récents de la nouvelle économie géographique depuis le milieu des années 90, grâce à P. Krugman, ou encore la réappropriation du territoire dans les politiques de développement local.

En relation avec cette orientation générale, les communications peuvent tendre vers une analyse de l'économie marocaine dans le cadre des axes suivants :

- **Politiques sectorielles:** politique industrielle, intégration régionale, mobilité des facteurs, évolution et politique du commerce extérieur, l'économie marocaine face à la crise financière, etc.
- **Logiques territoriales:** régionalisation, développement régional, disparités régionales, attractivité des territoires, concurrence inter-régions à l'international, impacts territoriaux des IDE, transformations des vocations économiques des territoires, impacts des politiques sectorielles, etc.

Inégalités, capital humain et cohésion sociale

Coordinateur: Saïd Hanchane (Instance nationale d'évaluation/Conseil supérieur de l'enseignement)

Il est de plus en plus admis, dans une littérature récente, que l'inégalité des ressources et des dotations est l'un des facteurs-clés qui contraignent les processus d'émergence et de développement des économies. Ces inégalités sont également à l'origine de tensions sociales qui fragilisent la cohésion sociale.

Face aux résultats empiriques décevants du modèle de croissance endogène, dès la fin des années 90, un certain nombre de travaux ont remis en cause la doctrine mettant en avant le lien direct entre dépenses d'éducation, taux de scolarisation et croissance et développement.

La qualité de l'éducation et sa répartition sont souvent avancées parmi les facteurs directs de la richesse des nations.

De façon très générale, il est souvent souligné que la scolarisation massive dans les pays en voie de développement s'est faite au détriment de sa qualité ou encore que la distribution inégalitaire des services de l'éducation a eu des effets néfastes en termes d'efficience et d'efficacité des dépenses publiques.

Un cercle vertueux est ainsi entretenu dans la mesure où la scolarisation massive, dans de mauvaises conditions, donne lieu à un faible rendement privé et social d'éducation et tire vers le bas la demande d'éducation.

C'est autour des liens entre développement, inégalités de l'éducation et cohésion sociale que cet atelier va être structuré, accueillant à la fois des travaux théoriques et des travaux empiriques.

Institutions, développement, genre

Coordinateur: Nouzha Lamrani (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)

Deux perspectives générales: le rôle des institutions dans le processus de développement, d'une part, l'importance capitale de la prise en compte de la composante genre dans l'approche du développement, d'autre part.

(i) **Développement comme démocratie.** La première perspective concerne l'engagement institutionnel de l'Etat dans le processus de dotation en capacités humaines des populations. Cet engagement doit privilégier, de façon intégrée et cumulative, les domaines de l'éducation de base et de l'alphabétisation, de l'accès aux soins de santé, au logement et à l'emploi, des infrastructures de base, etc. Un tel processus

de développement humain suppose *la cohérence* de l'*architecture institutionnelle* et la *complémentarité* des instances de décision, d'une part, la réforme par la *délibération publique* et par le *consensus politique*, d'autre part.

La première condition prend en considération l'influence conjointe des différentes institutions sur l'économie dans son ensemble. De même, elle tient compte de l'interdépendance des processus de décision des agents. Par ailleurs la *hiérarchie institutionnelle* (Aoki, 2001) entre différents niveaux territoriaux et instances décisionnelles implique des *arrangements institutionnels* constants (Greif, 2006 ; North, 2005) : les institutions centrales ne produisent pas toujours des effets différenciés et cohérents au niveau local, et, inversement, les institutions locales n'engendrent pas que des effets locaux mais peuvent affecter l'équilibre de l'économie tout entière (Boyer, 2004).

La seconde condition a trait aux modes de « gouvernance ». Deux logiques : des logiques unilatérales et documentées sur la base d'approches technocratiques visant l'efficacité et l'amélioration des rythmes d'exécution des décisions ; des logiques fondées sur le principe de la *légitimité politique* et la recherche de l'adhésion des citoyens par la consultation, la délibération et le consensus. Au Maroc, l'exigence démocratique ne doit pas être perçue comme antinomique de l'efficacité ; au contraire, le « bilan politique » du Maroc depuis l'Indépendance témoigne de l'ampleur des coûts d'opportunité associés au déficit démocratique et à la pénurie des capacités.

(ii) Genre comme développement. La seconde perspective renvoie à la problématique « genre » et articule les quelques questions essentielles suivantes :

- Pourquoi les inégalités en termes de genre constituent-elles un problème fondamental pour le développement ?
- Est-ce que la théorie économique classique et contemporaine tient compte de l'inégalité des genres dans son analyse ?
- Quel est l'impact de l'inégalité des genres sur la croissance économique et le développement ?

PROGRAMME

Vendredi 15 juin 2012 : 9h-12h30

SESSION GÉNÉRALE

9h-9h30 *Accueil*

Session générale *Etat du savoir, état de la recherche*

Modérateur Mohamed Bouslikhane (Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Rabat)

9h30-9h50 Michel Hollard (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble)
L'Homo œconomicus en question : quelles conséquences pour la théorie et la politique économique ?

9h50-10h10 Rédouane Taouil (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble)
La macroéconomie est-elle en crise ?

10h10-10h30 Rajaa Mejjati Alami (ONDH, Rabat)
La mesure du développement : mesure nécessaire ? mesure suffisante ?

10h30-10h50 Bouchra Boulouiz (Ecole d'économie et de gouvernance, Rabat)
L'imaginaire : un champ économique d'investigation

10h50-11h10 Pause-café

11h10-12h30 Débat

Vendredi 15 juin 2012 : 14h30-18h30

SESSIONS THÉMATIQUES

Session thématique 1 *Nouvelles problématiques macroéconomiques*

Modérateur Abdessamad Saidi (Bank Al-Maghrib, Maroc)

14h30-14h50 Mohamed Abouch (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), Abdessamad Saidi (Bank Al-Maghrib, Rabat), Zakaria Firano (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
Financial Stability: Definitions, Theoretical Foundations and Roles of the Central Banks

14h50-15h10 Kamal Lahlou, Hicham Baddi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
Analyse de la transmission des chocs de politique budgétaire au Maroc : une modélisation dynamique et stochastique et VAR structurel

15h10-15h30 Ahmed Bousselhami, Nadia Jaridi et Sanaa El Wahabi (Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan)
Evaluation empirique de l'activisme budgétaire au Maroc

15h30-16h Débat

16h-16h20 Pause-café

Session thématique 2 ***Investissements, territoires, secteurs***

Modérateur Omar Belkheiri (Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan)

16h20-16h40 Abdelali Naciri Bensaghir (Université Hassan II, Mohammedia)

Le modèle industriel d'insertion à l'économie mondiale: l'expérience marocaine

16h40-17h Younesse El Menyari (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)

Relation entre tourisme international et croissance économique: analyse comparative du Maroc et des autres pays du sud et de l'est de la Méditerranée

17h-17h20 Moulay Abdeljamil Abaoubida (Université Cadi Ayyad de Marrakech)

Contribution à l'étude de la balance commerciale sur données de panel au Maroc: cas des biens alimentaires

17h20-18h Débat

Vendredi 15 juin 2012 : 20h30

DÎNER D'ECO

AMSE : 6^e bougie

Prière de s'inscrire auprès du Comité d'organisation le vendredi 15 juin 2012 avant midi Frais : 200 Dh

Samedi 16 juin 2012 : 9h-12h30

SESSIONS THÉMATIQUES

Session thématique 3 ***Inégalités, capital humain et cohésion sociale***

Modérateur Said Hanchane (Instance nationale d'évaluation/Conseil supérieur de l'enseignement)

9h-9h20 Abdelkader Teto (Haut-Commissariat au Plan)

Rendement du capital humain: cas des salariés urbains

9h20-9h40 Tarik Lakhal (Conseil supérieur de l'enseignement)

Les diplômés contribuent-ils au bonheur individuel ? Une analyse empirique

9h40-10h Yassine Karim (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement)

La production des qualifications professionnelles au Maroc. Les déterminants institutionnels de l'hybridation du modèle de la formation professionnelle des jeunes

10h-10h20 Fatima Berrahou (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement), Saïd Hanchane (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement, LEAD, France et Centre Jacques Berque, Rabat) et Leila Lebied (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement)

La dynamique de l'insertion professionnelle: l'exemple des jeunes diplômés de la formation professionnelle au Maroc

10h20-10h50 Débat

10h50-11h10 Pause-café

Session thématique 4 ***Institutions, développement, genre***

- Modérateur* Nouzha Lamrani (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 11 h 10-11 h 30** Mounir Zouiten (Université Mohammed V-Souissi, Rabat)
Corruption et moralisation de l'Administration publique
- 11 h 30-11 h 50** Lamiaa El Ouahrouchi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
Le genre dans la théorie économique
- 11 h 50-12 h 30** Débat

Samedi 16 juin 2012: 14 h 30-18 h 30 6^e Congrès : Table-ronde et assemblée générale élective

- 14 h 30-16 h** Table ronde: *La responsabilité éthique de l'économiste*
- Modérateur* Afifa Hakam (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
- 14 h 30-14 h 45** Najib Akesbi (Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Rabat)
Partenariat Nord-Sud dans la recherche: quelle place pour l'éthique?
- 14 h 45-15 h** Jean-Yves Moissoner (IRD, Paris)
L'éthique dans la recherche en économie sur le monde arabe: l'instrumentalisation des bailleurs de fonds et du web of Science
- 15 h-15 h 15** Nouredine El Aoufi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)
Projet de Charte de déontologie pour les économistes marocains
- 15 h 15-16 h** Débat
- 16 h-16 h 20** Pause
- 16 h 45-18 h 30** ***Assemblée générale élective***
- Modérateur* Nouredine El Aoufi (Président de l'AMSE)
- 16 h 20-16 h 40** Rapport d'activité: Nouredine El Aoufi (Président de l'AMSE)
- 16 h 40-16 h 50** Rapport financier: Kamal Tazi Lebhour (Trésorier de l'AMSE)
- 16 h 50-17 h 30** Discussion
- 17 h 30-18 h 30** Election du nouveau Conseil d'administration

RÉSUMÉS

SESSION GÉNÉRALE : ETAT DU SAVOIR, ÉTAT DE LA RECHERCHE

Modérateur : Mohamed Bouslikhane (Institut national d'aménagement et d'urbanisme, Rabat)

Michel Hollard (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble), *L'Homo œconomicus en question : quelles conséquences pour la théorie et la politique économique ?*

Les organisateurs du forum m'ont demandé, à l'origine, de traiter des tendances actuelles de la recherche en économie. Le dernier « rapport de conjoncture » de la section « économie et gestion » du CNRS a précisément pour fonction de dresser un tel bilan. Il fait apparaître deux faits saillants : un effet de la crise ouverte depuis 2008 qui remet en cause beaucoup de certitudes antérieures, le développement de techniques d'investigation, relativement nouvelles chez les économistes, d'expérimentation en laboratoire et aussi sur le terrain. On peut distinguer désormais quatre niveaux d'analyse : le social, l'individuel, les états mentaux, les cellules du cerveau. Ces deux derniers marquant, avec l'économie comportementale et la neuroéconomie, des liens nouveaux entre l'économie et la psychologie et les neurosciences, remettent en cause la conception traditionnelle de l'économie néo-classique de l'homo œconomicus. Pour d'autres économistes, la liaison se fait plus naturellement avec la sociologie et la psychologie sociale.

Ce sont ces derniers axes de recherche qui seront présentés dans la communication, en tentant de signaler des pistes de recherche qui peuvent concerner particulièrement la question du développement et celle de la lutte contre la pauvreté. On s'appuiera essentiellement sur les travaux récents de Thaler et Sunstein (2012), Sugden, Banerjee et Duflo (2012), Orléan (2011).

Rédouane Taouil (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble), *La macroéconomie est-elle en crise ?*

« Comment va la macroéconomie ? » Jamais cette question n'a été autant au centre des débats publics sur la crise ouverte en 2007, mettant ainsi en relief la vocation inséparablement positive, normative et performative de la discipline héritée de Keynes. Pendant que la presse annonce que l'ébranlement de l'économie mondiale a mis la macroéconomie régnante cul par-dessus tête, nombre d'analyses au sein de la profession considèrent que la crise actuelle est le reflet de la crise de la science économique elle-même. Ainsi ont émergé de nombreuses réflexions sur la capacité d'analyse et de prévision de la macroéconomie, sur son importance sociale et, *in fine*, sur sa validité et son avenir. Ces réflexions ont pris la forme d'une dispute entre ceux qui dénoncent les croyances erronées (Acemoglu, 2009), l'inconsistance intellectuelle (Stiglitz, 2008), la faillite (Colander, Goldberg, Kirman *et al.* 2009) ou le caractère inutile, voire pernicieux, de la macroéconomie et les avocats de la science économique, fût-elle lugubre, représentés par R. Lucas dont l'assertion, « la question centrale de la prévention de la récession est résolue » est trop célèbre pour échapper à la mise en question.

C'est la nouvelle synthèse qui est, dans ce contexte, la cible des critiques. Candidate à la succession au schéma IS/LM, cette approche s'est affirmée comme une tradition de recherche dont l'objet est l'analyse des rigidités nominales, des imperfections de marché et de la viabilité de la politique monétaire dans le cadre d'une approche d'équilibre général dynamique stochastique (DSGE) à fondements microéconomiques. Grâce à ses multiples emprunts à la nouvelle économie classique, la nouvelle synthèse a suscité un large consensus au sein de la théorie macroéconomique, que l'adhésion des banques centrales a amplement renforcé. En dépit de leur accent parfois radical, les réflexions sur la portée de la nouvelle synthèse se ramènent, en

définitive, à la mise au jour du faible contenu empirique des hypothèses d'efficience des marchés financiers et de rationalité des anticipations. « Force est – écrit A. Kirman – que la profession devient auto-centrée et cesse de regarder la réalité (...). Nous avons construit des modèles tellement éloignés de la réalité de ce qu'une personne normale peut percevoir que nous en venons à nous demander s'il ne s'agit pas d'un exercice essentiellement abstrait et intellectuel. (2010, p. 77) »

Pareille démarche s'avère, à l'examen, d'une portée limitée. D'une part, le contrôle empirique n'est pas reconnu comme un critère décisif dans la mesure de la pertinence des théories macroéconomiques. Bien qu'infirmer par des tests économétriques, l'hypothèse d'anticipations rationnelles n'a pas été disqualifiée. Au contraire, elle est devenue un lieu commun de la macroéconomie. De son côté, la critique de Lucas s'est imposée à la démarche modélisatrice bien qu'elle n'ait pas reçu de titres de validation empirique.

Qui plus est, la macroéconomie accorde la préséance à la théorie sur l'empirie. Les concepts théoriques sont irréductibles aux objets empiriques qui sont à l'origine de leur formation. La règle de Taylor est une illustration sans doute éloquentes à cet égard. Conçue par l'auteur éponyme comme une catégorie descriptive du comportement de la Réserve fédérale américaine au cours de la période 1987-1992, cette règle est devenue une catégorie de la théorie et de la politique monétaires indéfectiblement liée aux anticipations rationnelles et aux équilibres macroéconomiques.

Le programme de recherche post-walrasien apparaît aujourd'hui comme le seul candidat à la compétition avec la nouvelle synthèse dont il rejette la vision en termes d'équilibres à anticipations rationnelles au profit d'une représentation qui privilégie la rationalité limitée des agents. En continuité avec la problématique initiée par A. Leijnshufvud, ce programme utilise le modèle d'agents multiples auquel il assigne la visée de spécifier les interactions entre les comportements adaptatifs des agents au moyen de techniques de simulation sophistiquées. Prenant ainsi l'hétérogénéité des agents, il s'attache à dégager des propriétés macroéconomiques et des processus de coordination à partir des décisions de prix et des modalités d'organisation des marchés.

La mise en œuvre de ce modèle comportemental, à l'encontre de la rationalité optimisatrice, débouche sur de riches descriptions de situations variées. Il se heurte cependant à deux limites majeures. D'une part, la multiplicité des configurations empiriques ne permet pas de trancher entre les conclusions et d'établir les clauses d'un principe général de rationalité. D'autre part, en privilégiant d'étudier aspect par aspect les hypothèses de son modèle comportemental, le programme post-walrasien ne dispose pas encore d'une grille d'analyse unificatrice.

A la différence de la macroéconomie postkeynésienne, ce programme jouit d'une réception au sein du mainstream qui est loin d'être négligeable; mais au vu de ses avancées, il n'est pas en mesure de saper la position dominante de la nouvelle synthèse, d'autant qu'il réserve peu de place aux considérations normatives.

« *The State of macroeconomics is good* ». Ce diagnostic, établi par O. Blanchard lors de la réunion annuelle de *The American Economic Association* en 2008, ne semble guère avoir perdu de sa pertinence si l'on tient les convergences de vision et de méthodologie comme symptômes de santé. Non seulement les modèles DSGE n'ont fait l'objet que de critiques locales, mais ils ont également montré leur aptitude à élargir leur champ d'explication en intégrant l'étude des marchés financiers imparfaits ou des règles de contrôle de la stabilité financière.

Rajaa Mejjati Alami (ONDH, Rabat), *La mesure du développement: mesure nécessaire? mesure suffisante?*

La mesure du développement économique a fait l'objet de débats et par un changement au cours des deux dernières décennies. Ce dernier n'est plus mesuré selon la seule variable de l'augmentation du PIB comme aide à la décision publique. Les indicateurs de mesure de l'IDH et du bien-être, pour ne citer que ceux-là, sont révélateurs des difficultés à mesurer le développement.

En s'appuyant sur deux exemples, l'informel et le travail des femmes au Maroc, il est question de montrer que la mesure du développement est nécessaire mais non suffisante. La mesure du secteur informel est nécessaire, même incomplète et imparfaite, car ce secteur constitue une composante essentielle de l'activité économique, mais n'est pas pris en compte dans la comptabilité nationale. Mais la mesure est insuffisante, si on veut comprendre la nature, la dynamique endogène du secteur informel et le rôle des institutions qui sous-tendent cette dynamique. Comment mesurer, quand le marché n'est pas l'unique institution de régulation ou quand ces marchés n'existent pas ?

Il en est de même du travail et du chômage des femmes, qui demeurent sous-estimés dans les statistiques de la main-d'œuvre, pour des raisons à la fois d'évaluation et de logique de genre.

D'une manière plus large, le débat sur la mesure du développement soulève les limites du raisonnement exclusivement économique associé aux stratégies de développement pour comprendre le caractère hétérogène des sociétés en développement. Dans ces sociétés, l'économique est «enchâssé dans le social». Ce débat soulève l'opposition entre les éclairages économiques et d'autres éclairages (anthropologiques, sociologiques) et la nécessité de leur complémentarité.

Refuser l'économisme, intégrer les institutions, les logiques sociales (de genre, familiales, hors marché par exemple) et ne pas céder au fétichisme de la mesure ont des conséquences au niveau de l'action et des politiques à mettre en œuvre. Au-delà de la justesse de la mesure, en matière de gouvernance, c'est le partage des indicateurs entre différentes institutions et acteurs qui pose d'énormes difficultés et constitue un enjeu politique.

Bouchra Boulouiz (Ecole d'économie et de gouvernance, Rabat), *L'imaginaire : un champ économique d'investigation*

Nous vivons à l'heure de la troisième révolution industrielle et technique. L'humanité aura connu trois moments industriels et techniques. A chacun de ces trois grands moments industriels vont correspondre trois grands moments de l'imaginaire. Autrement dit, chaque phase de l'industrie accompagne et cristallise une vision du monde et produit en retour de l'imaginaire :

- le premier moment industriel est lié aux chemins de fer, à la fin du 18^e siècle ;
- le deuxième, fin 19^e à l'électricité et au téléphone ;
- le troisième, qui a démarré avec les années 80, a vu la rencontre des télécoms et de l'informatique.

A chacune de ces révolutions va correspondre un grand réseau qui aboutit à des systèmes de pouvoirs, dénommés par Alain Gras les «macro-systèmes techniques». A chacune de ces révolutions correspondent des philosophies, des récits, des visions nécessaires à la socialisation de ces grandes vagues d'industrialisation.

Pour Pierre Musso, l'un des grands récits industriels est celui de Saint-Simon et d'Auguste Comte. Saint-Simon publie en même temps que Jean-Baptiste Say un traité, *l'Industrie*, où il fait l'analogie entre Atelier ou Usine ou Entreprise et Nation. Pour Saint-Simon, «la NATION est une école, une société d'industries». Ce récit sera repris par Auguste Comte qui va transformer ce moment industriel en religion positiviste. A ce moment industriel, le développement de la presse va permettre la diffusion de grands récits de science-fiction que l'on a appelés les utopies technologiques. Ces récits utopiques ont eu pour effet de socialiser cette forme de représentation qu'est la science-fiction.

Le deuxième moment industriel est lié à l'électricité et au fordisme. Il va être accompagné d'une grande industrie de l'imaginaire qu'Adorno et Horkheimer et toute l'Ecole de Francfort vont appeler «les industries culturelles», marquées par le développement du cinéma, surtout, de la radio et de la télé.

Le troisième moment industriel démarre dans les années 80, avec l'informatique, les télécoms et l'industrie de toutes les communications. Ce moment va connaître une autre grande industrie de l'imaginaire, ce que certains appellent les industries créatives ou les industries culturelles et créatives (selon l'UNESCO).

Ce sont des industries pilotées par le consommateur, ses désirs, sa représentation. Capter le désir du consommateur et inscrire l'objet technique dans un imaginaire devient la question centrale. Ces industries mixent la techno-science, l'ingénierie et l'imaginaire, les hybrident, et ce sera à ces seules conditions que se fera l'innovation. *Apple* est une expérience représentative de cette industrie. Chez *Apple*, il y a inscription dans un contexte, et l'outil doit être accueilli dans un récit. L'imaginaire inscrit l'acte technique dans un contexte, ce que nous appelons « univers ». Nous créons des contextes, des univers aux actes techniques.

SESSION THÉMATIQUE 1 : NOUVELLES PROBLÉMATIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES

Modérateur : Abdessamad Saidi (Bank Al-Maghrib, Maroc)

Mohamed Abouch (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), Abdessamad Saidi (Bank Al-Maghrib, Rabat), Zakaria Firano (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Financial stability: definitions, theoretical foundations and roles of the central banks*

Financial stability is a complex concept whose definition remains discussed. A first family of approaches defines stability in opposition to the concept of financial instability while referring to the lesson of the various episodes of last crises. A second approach introduced primarily by the central banks tries to define this concept starting from the various properties of a stable financial system. However, the formulation of an operational definition remains conditioned by the installation of an analytical framework which must delimit the field of intervention of the responsible authorities, define the instruments and the transmission channels of the adopted decisions and specify the indicator of measurement making it possible to evaluate this function. The traditional functions of the central banks such as the management of the liquidity, the banking supervision and the control of the monetary policy confer to them a central role in the maintenance of financial stability. In the same way, their interventions successful at the time of financial crises enabled them to acquire an expertise on the matter. Thus, one attends an increased role of the central banks in this field, according to various methods and within devices associating generally various actors (Government and regulation and supervision authority).

Key Words: Financial Stability, Systemic Risk, Macro Stress Test, Financial Regulation and Bank Run.

JEL Classification: G21, G29, G12, E49.

Kamal Lahlou, Hicham Baddi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Analyse de la transmission des chocs de politique budgétaire au Maroc: une modélisation dynamique et stochastique et VAR structurel*

Le rôle de la politique budgétaire dans la conduite de l'activité économique ne fait pas l'unanimité chez les économistes. En effet, certains théoriciens avancent que l'accroissement des dépenses publiques aura des effets favorables sur la croissance. En revanche, d'autres considèrent que la politique budgétaire est inefficace, voire nuisible à la progression de l'activité.

Certes, les travaux de Keynes ont consacré l'Etat, suite à la crise de 1929, comme acteur majeur dans la création de la croissance et la redistribution des richesses. A l'opposé, le courant libéral, renforcé par la crise

pétrolière des années 70, a remis en cause les certitudes keynésiennes en proposant de cantonner l'Etat à la fonction de simple régulateur. Mais quel que soit le rôle conféré à l'Etat, les interrogations relatives à l'efficacité de la politique budgétaire se sont toujours posées avec acuité.

Ainsi, après les effets néfastes provoqués par la dernière crise économique de 2007, un consensus semble actuellement émerger quant à l'importance du déficit budgétaire en tant qu'instrument entre les mains de l'Etat pour continuer à honorer ses engagements, à savoir la stimulation de l'activité économique et la mise en œuvre des programmes visant à améliorer le bien-être social.

Ceci étant, un déficit budgétaire conséquent risque de porter atteinte à l'activité économique, à l'instar de la phase délicate que traversent les économies européenne et américaine ces dernières années, comme il peut constituer un fardeau de dette pour les générations futures, qui verront leurs taux d'imposition croître profusément.

L'objectif du présent article est d'analyser l'impact des chocs budgétaires sur l'activité économique au Maroc. Pour ce faire, une première section reviendra brièvement sur les débats théoriques autour de cette thématique. Dans une deuxième section, les différentes approches empiriques, développées en vue d'identifier les délais de transmission et l'envergure de ces chocs, seront présentées. Enfin, la troisième et dernière section reviendra sur les résultats des modèles DSGE et VAR utilisés à cette fin.

Mots-clés: politique budgétaire, activité économique, modélisation DSGE.

Classification JEL: E62, H 30.

Ahmed Bousselhami, Nadia Jaridi et Sanaa El Wahabi (Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan),
Evaluation empirique de l'activisme budgétaire au Maroc

L'objectif de cette communication est de tester et d'analyser les indicateurs financiers de la politique budgétaire, pour savoir si vraiment la politique de contraction budgétaire adoptée par le Maroc a abouti parfaitement à une croissance économique forte et soutenable ou, au contraire, si elle a été vouée à l'échec et si les finances publiques demeurent toujours en état de crise.

En d'autres termes, du fait qu'il est attendu de plus en plus aujourd'hui de l'Etat de relancer et de soutenir la croissance économique à travers une politique budgétaire saine et solide, comment alors l'activisme des finances publiques peut-il avoir des effets d'entraînement au niveau de l'économie nationale? Et à quel degré d'activisme se situe notre pays et quelle est son évolution?

Mots-clés: politique budgétaire, activisme budgétaire, dette publique, croissance économique.

SESSION THÉMATIQUE 2: INVESTISSEMENTS, TERRITOIRES, SECTEURS

Modérateur: Omar Belkheiri (Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan)

Abdelali Naciri Bensaghir (Université Hassan II, Mohammedia), *Le modèle industriel d'insertion à l'économie mondiale: l'expérience marocaine*

L'insertion du Maroc à l'économie mondiale est restée pour des décennies fondée sur la base de quelques secteurs exportateurs, notamment l'agroalimentaire et le textile. Les accords de coopération et d'association avec l'UE garantissaient aux exportations marocaines un accès préférentiel qui les avantagait par rapport aux exportations des autres concurrents. Au niveau des produits manufacturiers, essentiellement les produits

de confection, la stratégie concurrentielle fut construite autour du différentiel des coûts de production entre le Maroc et les pays européens, différentiel expliqué par le coût de la main-d'œuvre. Un modeste apprentissage industriel et organisationnel fut développé, n'autorisant pas l'amélioration de la compétitivité des exportations de ces secteurs ni le développement d'autres industries exportatrices suite à la diffusion de ce savoir-faire dans l'ensemble du tissu productif marocain, comme ce fut le cas de plusieurs pays émergents. Les difficultés des secteurs exportateurs marocains sont d'ordre structurel, dans le sens où la compétitivité de leurs produits n'est que le reflet de l'amélioration des performances de son système productif en termes de capacité de production, de progrès technologique et d'accumulation du capital.

Dans le contexte actuel de mondialisation des échanges commerciaux, par la prolifération des accords régionaux et la révision du cadre institutionnel des accords multilatéraux dans le cadre de l'OMC, le Maroc se trouve confronté à un environnement commercial mondial où la concurrence est rétablie sur la base du potentiel concurrentiel de chaque pays et non plus sur les traitements préférentiels concédés par les partenaires commerciaux. Certes, l'intensification des échanges commerciaux autorisée par la mondialisation a profité à quelques pays émergents; mais pour la plus grande partie des pays du Sud, elle a représenté un choc pour leurs structures socio-économiques qui avaient longtemps évolué dans un environnement protégé. L'assurance de débouchés qu'offrait ce cadre protecteur à leurs exportations n'a pas permis d'améliorer la compétitivité de leurs systèmes productifs.

Nous étudierons dans un premier temps la place des pays en développement de la région méditerranéenne et du Maroc dans le nouveau contexte de mondialisation; pour présenter dans un deuxième temps le modèle d'insertion de l'économie marocaine à l'économie mondiale et l'apport limité de ce modèle à l'amélioration du potentiel industriel et compétitif marocain; dans un troisième temps seront présentés des modèles d'insertion dynamique et le type d'activités génératrices de croissance économique, notamment l'exemple de l'industrie automobile au Maroc.

Younesse El Menyari (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Relation entre tourisme international et croissance économique: analyse comparative du Maroc et des autres pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée*

Le tourisme est aujourd'hui une industrie en expansion rapide, et elle est devenue une activité économique importante pour de nombreux pays en développement et aussi pour plusieurs pays développés.

Premier espace touristique mondial, le pourtour méditerranéen représente 24 % des recettes touristiques mondiales et 30 % des arrivées internationales en 2009. Faisant partie de cet espace, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (en particulier le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Turquie) constituent un espace touristique non négligeable, avec une part de 18 % du total des arrivées des touristes internationaux dans la région en 2009. A cet effet, le tourisme est considéré comme l'un des secteurs vitaux dans ces pays. En 2009, il contribue directement à 7 % du PIB au Maroc et en Tunisie, 3,5 % en Turquie et 6 % en Égypte. Durant la même période, la contribution de l'emploi touristique direct à l'emploi total dans ces pays s'élève à 6,7 % au Maroc, 9 % en Tunisie, 2 % en Turquie et 6,3 % en Égypte.

Malgré l'importance du secteur touristique, il n'existe jusqu'à présent que très peu d'études empiriques concernant les effets du tourisme sur l'économie, notamment dans les pays du Sud méditerranéen. Dans le cas particulier du Maroc, il n'existe à notre connaissance aucune étude économétrique de l'impact du tourisme sur la croissance économique.

A cet égard, l'objectif majeur de cette étude est de contribuer à la compréhension de l'impact du tourisme sur la croissance économique marocaine. Cette étude permet ainsi de mesurer l'impact de l'activité touristique sur la croissance économique en appliquant deux approches méthodologiques différentes. Dans un premier

temps, nous appliquons la méthode d'Ivanov et Webster (2007). Cette méthode donne une « estimation ex-post » de la contribution du tourisme à la croissance économique. Cette analyse est menée pour trois pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée: le Maroc, la Tunisie et la Turquie, sur la période 2000-2010. Les résultats obtenus révèlent que la contribution du secteur touristique tunisien est plus importante que celles du Maroc et de la Turquie.

Dans un second temps, en s'inspirant des différents travaux empiriques sur la modélisation économétrique de l'hypothèse de la croissance tirée par le tourisme international (Tourism-led Growth hypothesis, TLGH), nous examinons les relations de cointégration, et nous mettons en évidence des liens de causalité éventuels entre les recettes touristiques réelles, le taux de change réel et la croissance économique mesurée par le PIB réel au Maroc, en utilisant les données des séries temporelles allant de 1980 à 2009. Il s'agit là de répondre à la question cruciale: le tourisme international est-il cause ou conséquence de la croissance économique? Ensuite, nous comparons nos résultats avec les différentes études similaires menées sur les autres PSEM, cela va nous permettre de mieux orienter notre politique sectorielle.

En résumé, nos résultats montrent que les recettes touristiques n'ont qu'un faible impact sur la croissance économique à long terme, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été le principal moteur de la croissance à long terme. Nos résultats indiquent également l'existence d'une causalité unidirectionnelle des recettes touristiques vers la croissance du PIB dans l'économie marocaine, mais cette causalité est significative seulement à 10%.

La présente étude est organisée comme suit: la première section est l'introduction, la deuxième section présente la revue de la littérature, la troisième décrit l'approche d'Ivanov et Webster et examine les résultats obtenus par l'application de cette approche, la quatrième est consacrée à l'analyse économétrique de l'hypothèse de la croissance tirée par le tourisme, et la cinquième présente les conclusions et quelques recommandations.

Mots-clés: TLGH, VECM, causalités, tourisme international, croissance économique, Maroc.

Classification JEL: C32, E01, F43, L83, O57.

Moulay Abdeljamil Abaoubida (Université Cadi Ayyad de Marrakech), *Contribution à l'étude de la balance commerciale sur données de panel au Maroc : cas des biens alimentaires*

A l'instar d'autres pays, le Maroc manifeste un intérêt croissant à la réduction du déficit de la balance commerciale. Dans ce cadre, l'Etat marocain s'est engagé, à travers des politiques sectorielles, à augmenter le volume des exportations et à réduire le volume des importations. En se référant à la condition de Mashall-Lerner, le solde des balances commerciales sectorielles pose le problème du sens de réaction vis-à-vis de leurs déterminants stratégiques, soit le taux de change réel effectif, la demande interne, la demande externe et le solde budgétaire.

Notre hypothèse de recherche est que l'impact de chaque variable diffère en fonction du secteur. Notre recherche s'inscrit dans un cadre quantitatif basé sur un modèle économétrique, mobilisant des données de panel concernant le secteur des biens alimentaires.

La dimension temporelle des données s'étale sur la période 1993-2008, tandis que la dimension individuelle est représentée par les produits alimentaires. La collecte des données secondaires serait assurée auprès du Haut-Commissariat au Plan, de l'Office des changes et de la Banque mondiale.

Les résultats préliminaires obtenus confirment nos hypothèses de recherche et montrent, en particulier, l'effet positif de la demande interne sur le solde de la balance commerciale.

La contribution particulière de notre travail de recherche est la mise en œuvre des implications de la politique économique en matière d'échanges commerciaux entre le Maroc et ses principaux partenaires commerciaux.

Mots-clés: balance commerciale, taux de change réel effectif, biens alimentaires.

SESSION THÉMATIQUE 3: INÉGALITÉS, CAPITAL HUMAIN ET COHÉSION SOCIALE

Modérateur : Saïd Hanchane (Instance nationale d'évaluation/Conseil supérieur de l'enseignement)

Abdelkader Teto (Haut-Commissariat au Plan), *Rendement du capital humain: cas des salariés urbains*

L'étude de la formation des revenus salariaux en milieu urbain marocain est intéressante à plusieurs égards. D'une part, les salaires représentent, en 2007, environ 45% dans la masse globale des revenus de la population urbaine et constituent une source de revenu pour 74,3% des actifs occupés. Cette perspective est d'autant plus prometteuse que le Maroc observe un accès accru à l'éducation-formation et une urbanisation accélérée, signe de risques de pauvreté, de vulnérabilité et d'inégalité.

Ainsi, sur la base des données individuelles, ce travail propose d'évaluer l'aptitude de la fonction de gains à saisir la relation éducation-salaire en milieu urbain et aussi de repérer de nouveaux déterminants (genre, situation de pauvreté, secteur d'activité, dimension régionale, atouts familiaux et sociaux) de la formation et la dispersion des revenus salariaux. Il s'agit également de l'utilisation de cette fonction dans l'estimation des rendements de l'éducation au Maroc et l'analyse de leur évolution.

Tarik Lakhal (Conseil supérieur de l'enseignement), *Les diplômés contribuent-ils au bonheur individuel? Une analyse empirique*

Dans cette contribution, nous analysons le rôle potentiel de l'éducation et des diplômes en tant que déterminants du bonheur des individus. En effet, ce travail permet de dépasser les analyses classiques où l'éducation est souvent envisagée en rapport avec sa capacité à promouvoir la croissance économique ou l'augmentation des revenus. Tout en contrôlant d'autres déterminants du bonheur, nous utilisons des données de panel afin de caractériser l'impact des diplômes sur le bien-être subjectif des individus. Nous utilisons les données de l'enquête américaine General Social Survey (GSS) sur un échantillon de 53 043 individus sur la période 1972-2008. Nos estimations économétriques démontrent que les diplômes affectent négativement le bonheur des individus. Ce résultat suggère que la course aux diplômes qui caractérise certaines politiques éducatives peut se faire au détriment du bonheur individuel.

Mots-clés: bonheur; satisfaction; éducation; diplômes.

Classification JEL: C25; D62.

Yassine Karim (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement), *La production des qualifications professionnelles au Maroc. Les déterminants institutionnels de l'hybridation du modèle de la formation professionnelle des jeunes*

Cette communication se fonde sur une approche en terme de régimes d'éducation et de formation pour analyser les compromis sociétaux qui sont au fondement de l'actuel modèle marocain de formation des jeunes. Cet échafaudage hybride résulte d'une histoire singulière. Malgré les fortes remises en cause dont il a fait l'objet sous le protectorat, le système séculaire d'apprentissage artisanal a perduré dans certains métiers grâce à la demande interne. Au fil de différentes stratégies de développement, des dispositifs de formation professionnelle se sont mis en place, sous l'impulsion de configurations d'acteurs s'inspirant peu ou prou des diverses expériences européennes, notamment allemande et britannique, afin de réduire l'incertitude quant à la pertinence des qualifications produites. D'une manière générale, au Maroc, la formation professionnelle

reste tiraillée entre son rôle communément admis consistant à alimenter l'économie en qualifications pertinentes et la mission que lui confia la réforme de 1984, à savoir faire face aux risques d'exclusion sociale des jeunes qui ne réussissent pas à l'école fondamentale. Traversé par de fortes tensions, ce vocationalisme intégré (Verdier, 2011) est aujourd'hui appelé à développer la formation en alternance en s'appuyant sur de nouvelles coopérations entre établissements de formation et entreprises (branches professionnelles). L'enjeu est de taille alors que les sorties sans qualification concernent la majorité des cohortes de jeunes.

Fatima Berrahou (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement),
Saïd Hanchane (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement, LEAD, France et Centre Jacques Berque, Rabat) **et Leila Lebied** (Instance nationale de l'évaluation auprès du Conseil supérieur de l'enseignement), *La dynamique de l'insertion professionnelle : l'exemple des jeunes diplômés de la formation professionnelle au Maroc*

L'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes lauréats de la formation professionnelle requiert un travail préalable de précision des concepts liés à l'insertion. Celle-ci est, généralement, considérée comme un processus complexe de passage du système éducatif au marché du travail (Vincens, 1997). Elle ne peut être correctement appréhendée par les indicateurs classiques utilisés pour décrire l'analyse des situations d'emploi et d'activité comme le taux d'insertion, le taux d'activité ou encore le taux de chômage. La mesure de l'insertion repose sur un ensemble d'indicateurs et une caractérisation des états de départ et de fin de processus.

Ainsi, compte tenu de ces éléments, les définitions « conventionnelles », trop simplistes, peuvent conduire à une surestimation de l'insertion. Par conséquent, il semble plus judicieux d'inclure des indicateurs permettant d'élaborer une typologie plus sophistiquée et plus proche de la réalité complexe de l'insertion des jeunes.

L'insertion professionnelle peut être aussi appréhendée comme le résultat de l'évolution d'une combinaison de facteurs relatifs aux individus et au marché du travail. L'analyse de ce dernier montre l'existence de barrières constituant des obstacles pour accéder aux « bons emplois » et se renforçant au fil du temps.

Ces barrières à l'entrée du marché de l'emploi revêtent des caractéristiques particulières pour les sortants du système de formation professionnelle comprenant une majorité de jeunes ayant échoué ou abandonné l'enseignement scolaire.

Dans ces conditions, le système de la formation professionnelle peut être assimilé à une série de mesures d'aide à l'insertion adaptées aux profils des sortants de l'enseignement scolaire.

Ces mesures sont censées, par conséquent, permettre le développement des compétences des jeunes et leur assurer une employabilité durable et de qualité. Or, le passage par la formation professionnelle crée des « effets de retour négatifs » et contribue au renforcement des barrières à l'entrée des « bons emplois ». Ces effets de retour renvoient à la relation existant entre la première expérience d'un individu sur le marché du travail et son dernier comportement observé.

La présente contribution cherche, d'une part, à examiner le processus d'insertion dans sa complexité et en prenant en compte l'ensemble de ses dimensions, à savoir les délais effectifs d'entrée dans la vie active (l'accès au premier emploi), les événements de parcours (inactivité, chômage, emploi, etc.), la diversité des trajectoires, etc.

D'autre part, il s'agit de démontrer que l'accès des jeunes à l'emploi s'explique par les conditionnements complexes qui existent entre leur mobilité professionnelle en début de vie active et leurs acquis scolaires, de modéliser le parcours professionnel des jeunes diplômés de la formation professionnelle à travers un modèle dynamique reposant sur trois approches : la dépendance d'état qui capte l'effet des occurrences passées occupées sur le marché du travail, les conditions initiales qui représentent les situations rencontrées au début

du processus de transition vers le marché du travail et l'hétérogénéité non observée introduite pour pallier le biais des variables omises et capter ses effets constants sur la trajectoire d'insertion de l'individu.

Nous exploitons les enquêtes de cheminement du département de la formation professionnelle de 2004, 2006, 2008 et 2009. Celles-ci se basent sur un échantillon représentatif des lauréats de la formation professionnelle des promotions de 2000, 2002, 2004 et 2006. Elles retracent les parcours des jeunes diplômés de quatre années après leur sortie du système de formation initiale.

Mots-clés: insertion professionnelle, parcours et trajectoires professionnelles, segmentation du marché du travail, barrières à l'entrée, mobilité professionnelle, Maroc.

SESSION THÉMATIQUE 4 : INSTITUTIONS, DÉVELOPPEMENT, GENRE

Modérateur : Nouzha Lamrani (Université Mohammed V-Agdal, Rabat)

Mounir Zouiten (Université Mohammed V-Souissi, Rabat), *Corruption et moralisation de l'Administration publique*

En matière de corruption, la situation est marquée au Maroc par une grande stabilité malgré les tentatives de réforme depuis le début des années 90. Le pays stagne et s'enlise durablement à un niveau de corruption endémique. L'indice de perception de la corruption en 2011 est encore de 3,4. Le Maroc arrive en 9^e position parmi les 17 pays de la région arabe. Sa note évolue peu. Elle était de 3,5 en 2007 et 2008, de 3,3 en 2009 et se maintient à 3,4 depuis 2010. Sur la décennie, elle demeure dans une fourchette de 3,2 à 3,5. L'enlisement du pays non seulement est confirmé par les indicateurs, mais il s'exprime aussi par la revendication massive de changement démocratique et les réformes politiques et institutionnelles qu'elle a entraînées. C'est un phénomène pernicieux aux effets néfastes qui sont autant d'entraves au développement et d'atteintes à la loi et à la citoyenneté.

Le déficit d'éthique et de moralisation dans l'administration est un phénomène qui a des conséquences néfastes sur le comportement et la marche des services publics et traduit la méfiance que le citoyen nourrit à l'encontre de l'Administration.

L'Etat de droit et de justice ne peut se construire sans l'extirpation de la corruption du corps social. Quelques initiatives ont été prises dans le cadre de la moralisation de la vie publique. Consacrée comme le premier axe du pacte de bonne gouvernance et de gestion, la moralisation de l'Administration publique constitue la condition essentielle pour que son action s'inscrive dans le cadre de la consolidation d'un Etat de droit. Elle permet à l'Administration d'assurer une gestion saine dans un cadre motivant et mobilisateur et lui confère la transparence à même de renforcer sa crédibilité auprès du citoyen.

Cependant, il est fort peu probable, étant donné la complexité et les interconnexions des institutions du pays, que l'on puisse atteindre des changements significatifs sur le plus ou moins long terme. Les réformes de déconcentration et de décentralisation entreprises pourraient, elles, avoir un impact pour accroître la transparence avec le temps, en faisant passer la responsabilité au niveau local, où la défense des droits peut être pratiquée par des groupes citoyens au niveau local.

Lamiaa El Ouahrouchi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Les inégalités en termes de genre dans la théorie économique*

La différence des sexes et les rapports hommes-femmes constituent des objets d'interrogation dans tous les champs du savoir et de la culture. Depuis une trentaine d'années, de nombreuses recherches ont renouvelé l'analyse de la place des femmes, des modèles et des rôles sociaux de sexes, en particulier à travers la notion de genre, qui désigne la construction historique, culturelle et sociale du sexe. Si la notion de genre, en tant que construction historique, sociale et économique des différences de sexe fait désormais partie du vocabulaire politique et institutionnel dans le monde, elle n'en reste pas moins quasiment absente des approches en économie.

La science économique, en tant que discipline, s'est beaucoup moins intéressée aux questions de genre que les autres disciplines des sciences sociales.

Ainsi, jusqu'aux années 60, les termes « inégalités » hommes-femmes, genre ou même plus simplement « femmes » sont totalement absents des questionnements épistémologiques en économie. La simple consultation des manuels d'histoire de la pensée économique les plus connus en est la preuve. Ainsi dans l'ouvrage de référence d'Henri Denis (1966), le mot « femme » n'est référencé que trois fois, mais en l'absence de termes strictement économiques puisqu'il s'agit d'une allusion à Aristote à propos « du courage des femmes comme vertu de subordination ». Pour Mark Blaug (1981), le thème « femmes, émancipation » est répertorié dans l'index mais n'apparaît dans l'ouvrage qu'une seule fois

En économie, la question du genre a été essentiellement traitée comme un aspect d'attitude discriminatoire sur le marché. La configuration initiale des besoins, des ressources et des institutions est supposée être donnée, ces variables, elles-mêmes sexuées, sont constituées de telle manière qu'elles sont biaisées à l'égard des femmes. Au contraire, ces données sont considérées comme fondamentalement neutres d'un point de vue genre.

Cependant, la méconnaissance des enjeux du genre et la non-intégration des inégalités genre en économie se traduit par des biais importants dans la définition et la transmission des politiques économiques et sociales, et cela se répercute sur le développement.

Le but de cette communication est d'apporter une contribution au débat et aux efforts visant à approfondir la réflexion sur l'intégration de cette approche en économie et d'en présenter les enjeux en matière de croissance économique et de développement.

Mots-clés: genre, économie, inégalités, développement.

Comité scientifique

Omar Belkheiri, Mohamed Bouslikhane, Nouredine El Aoufi, Hicham Hanchane, Saïd Hanchane, Nouzha Lamrani, Rajaa Mejjati-Alami, Abdessamad Saidi, Kamal Tazi Lebhour, Mounir Zouiten.

Comité d'organisation

Nabil Ait Sghir, Safaa Akodad, Khadija Askour, Sanaa Bouarourou, Rajaa Drissi-Alami, Adil El Houmaïdi, Lamiaa El Ouahrouchi, Samia Fakhri, Ali Ihabi, Abla Mrabti, Naoual Ouazzani-Touhami, Hanane Touzani.

RAPPORT D'ACTIVITÉ JUIN 2011 - JUIN 2012

Les procès-verbaux des réunions peuvent être consultés au Bureau de l'AMSE (faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohammed V-Agdal, Bd des Nations Unies, Rabat).

Réunions du Comité directeur et du Conseil d'administration

1. Comité directeur

- Jeudi 22 septembre 2011 (Ordre du jour: projet de programme d'activité 2011-2012)
- Mercredi 5 octobre 2011 (Ordre du jour: finalisation du programme d'activité 2011-2012)
- Mercredi 1^{er} décembre 2011 (Ordre du jour: animation scientifique, comité éditorial PUM, Forum marocain des sciences économiques)
- Jeudi 5 janvier 2012 (Ordre du jour: animation scientifique, *Questions d'économie marocaine 2012*, site de l'AMSE, Forum marocain des sciences économiques)
- Jeudi 2 février 2012 (Ordre du jour: Forum marocain des sciences économiques, animation scientifique, comptes de l'AMSE)
- Jeudi 1^{er} mars 2012 (Ordre du jour: *Questions d'économie marocaine 2012*, Forum marocain des sciences économiques, dossier recherche, divers)
- Lundi 26 mars 2012 (Ordre du jour: désignation des membres du Conseil scientifique et du Comité de rédaction de la *Revue marocaine d'économie* (RME))
- Jeudi 5 avril 2012 (Ordre du jour: Forum marocain des sciences économiques: programme, logistique)
- Jeudi 3 mai 2012 (Ordre du jour: Forum marocain des sciences économiques, divers)
- Jeudi 17 mai 2012 (Ordre du jour: Forum marocain des sciences économiques: programme et organisation)
- Jeudi 7 juin 2012 (Ordre du jour: organisation de l'assemblée générale électorale)

2. Conseil d'administration

- Samedi 12 novembre 2011 (Ordre du jour: discussion et validation du programme d'activité 2011-2012)
- Samedi 10 mars 2012 (Ordre du jour: *Questions d'économie marocaine 2012*, Forum, *Revue marocaine d'économie*, débat sur la recherche)
- Samedi 9 juin 2012 (Ordre du jour: validation programme du Forum marocain des sciences économiques, organisation de l'Assemblée générale électorale)

1. Conférences

- Jeudi 8 décembre 2011 : Samir Amin (Président du Forum mondial des alternatives), *Economie politique du « printemps arabe »*

Cycle « Sciences humaines et sociales : état des recherches »

- Vendredi 24 septembre 2011 : Abdelahad Sebti (Historien, Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Histoire et temps de l'événement*

2. Débats économiques

Cycle « A quoi servent les économistes marocains ? »

- Vendredi 20 avril 2012 : *La fonction utilité des économistes marocains* (intervenants : Najib Akesbi, Mohamed Bouslikhane, Nouredine El Aoufi, Rédouane Taouil)
- Vendredi 18 mai 2012 : *Les conditions de la recherche, la condition du chercheur* (intervenants : Saïd Hanchane, L. Achy, S. Belghazi, Mohamed Mzaiz)
- Samedi 16 juin 2012 : *La responsabilité éthique des économistes* (Najib Akesbi, Jean-Yves Moissoner, Naima Lahbil, Nouredine El Aoufi)

3. Caféco

- Mercredi 2 novembre 2011 : Association marocaine de sciences économiques, *Questions d'économie marocaine 2011* (PUM, 2011), *Présentation* : Nouredine El Aoufi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Discutant* : Kamal El Mesbahi (Université Mohammed Ben Abdellah, Fès), *Modérateur* : Mohamed Bouslikhane (INAU, Rabat).
- Jeudi 24 novembre 2011 : Académie Hassan II des Sciences et Techniques / Collège Etudes stratégiques et développement économique, *Modélisation de la politique économique : objet et enjeux* (Ecole académique, 2011), *Présentation* : Saïd Hanchane (Instance nationale d'évaluation d'éducation et de la formation/ Conseil supérieur de l'enseignement), *Discutant* : Abdessamad Saidi (Département Recherche, Bank Al-Maghrib), *Modératrice* : Rajae Mejjati Alami (Observatoire national du développement humain).
- Jeudi 26 janvier 2012 : Nouredine El Aoufi (dir.), *le Maroc solidaire. Un projet pour une société de confiance* (Economie critique, Rabat, 2011), *Présentation* : Nouredine El Aoufi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Discutant* : Najib Akesbi (IAV, Rabat), *Modérateur* : Mounir Zouiten (Université Mohammed V-Souissi, Rabat).
- Jeudi 26 avril 2012 : Lahsen Sbati El Idrissi, *Soufisme et économie solidaire au Maroc* (éditions Bouregreg, Rabat, 2009), *Présentation* : Lahsen Sbati El Idrissi (ministère de l'Economie et des Finances), *Discutant* : Nouredine El Aoufi (Université Mohammed V-Agdal, Rabat).
- Jeudi 31 mai 2012 : Driss Guerraoui (dir.), *la Protection sociale dans le monde arabe, politiques comparées* (Editions ICSW et Réseau Maroc international de l'action sociale, 2012), *Présentation* : Driss Guerraoui (Université Mohammed V-Agdal, Rabat), *Discutant* : Hanane Touzani (LEID/Université Mohammed V-Agdal, Rabat).

4. Prix AMSE de thèse 2009-2010

Appel à candidatures 2010-2012 (mis en ligne : www.amse.ma)

5. Revue marocaine d'économie (RME)

- Définition de la ligne éditoriale (voir ci-dessous)
- Désignation de Saïd Hanchane comme directeur de la revue par le conseil d'administration de l'AMSE sur proposition du comité directeur.
- Désignation par le conseil d'administration des membres du conseil scientifique et du comité de rédaction de la revue (procédure en cours).

• Ligne éditoriale

La Revue marocaine d'économie est une revue spécialisée éditée par l'Association marocaine de sciences économiques (AMSE). Elle s'adresse à un large public d'étudiants, d'universitaires et de praticiens de l'économie. Elle encourage en premier lieu la production et la publication d'articles qui cherchent à rendre compte de la réalité de l'économie marocaine sous ses différentes dimensions, qu'il s'agisse des problèmes d'ordre microéconomique ou macroéconomique, des questions relatives au fonctionnement des marchés, des organisations et des institutions, de l'analyse et de l'orientation des politiques publiques, des problématiques de développement, etc.

La revue est ouverte aux contributions de théorie pure ou de doctrine économique ainsi qu'aux travaux de recherche portant sur des problématiques concrètes de politique économique et de développement. Considérant que le pluralisme permet d'enrichir et de développer la recherche économique et d'alimenter le débat public, la *RME* prône une ligne éditoriale ouverte à toutes les approches théoriques et méthodologiques.

La revue s'engage à respecter les principes de rigueur et d'exigence scientifique ainsi que les normes et procédures conventionnelles en matière de soumission et d'acceptation des articles par les référés et le comité de lecture.

• Structure

La structure se compose d'un directeur, d'un conseil scientifique et d'un comité de rédaction.

Le directeur a la responsabilité de la revue sur le plan légal, scientifique et éditorial. Il a pour fonctions de :

- a. animer les réunions du comité de rédaction ;
- b. formuler et organiser le programme rédactionnel et éditorial ;
- c. suivre les différentes étapes éditoriales ;
- d. contribuer au développement des échanges et de la coopération scientifiques au niveau national et international.

Le Conseil scientifique a pour fonctions de :

- a. veiller au respect de la ligne éditoriale et contrôler la rigueur, la qualité et la cohérence scientifiques ;
- b. contribuer au développement des échanges et de la coopération scientifiques au niveau national et international ;
- c. contribuer au débat au sein et autour de la revue.

Le Comité de rédaction a pour fonctions de :

- a. élaborer le programme rédactionnel et éditorial ;
- b. susciter et proposer des articles ;
- c. discuter le contenu des articles proposés ;
- d. désigner les rapporteurs ;
- e. assurer la rigueur, la qualité et la cohérence scientifiques ;

- f. valider la publiabilité des articles soumis sur la base des rapports ;
- g. composer le sommaire ;
- h. établir le budget ;
- i. suivre la diffusion.

Le directeur de la RME est proposé par le comité directeur et désigné par le conseil d'administration de l'AMSE. Les membres du conseil scientifique et du comité de rédaction sont désignés, pour une durée de quatre ans, par le conseil d'administration de l'AMSE, sur proposition du directeur de la revue.

• **Fonctionnement**

Le Conseil scientifique se réunit une fois tous les trois mois. Les réunions sont consacrées :

- a. à l'orientation et la validation de la stratégie éditoriale ;
- b. au contrôle de la rigueur, de la qualité et de la cohérence scientifiques ;
- d. au développement des échanges et de la coopération scientifiques au niveau national et international ;
- e. à l'animation du débat au sein et autour de la revue.

Le comité de rédaction se réunit une fois par mois. Les réunions sont consacrées à :

- a. la présentation des rapports de lecture ;
- b. la discussion du contenu des articles et des numéros ;
- c. l'établissement du sommaire ;
- d. la programmation des numéros varia et thématiques.

Tout manuscrit proposé à la revue est soumis, en respectant l'anonymat de l'auteur, à deux rapporteurs désignés en fonction de leurs domaines de recherche et de leurs spécialisations disciplinaires. Formulés par écrit, les rapports de lecture sont présentés et discutés au sein du comité de rédaction. Ces rapports comportent des appréciations relatives à la fois au fond et à la forme. Un manuscrit est jugé publiable s'il obtient deux avis favorables dûment justifiés. La décision du comité de rédaction est portée, par une lettre écrite ou tout autre forme équivalente, à la connaissance de l'auteur. Elle est signée, au nom de l'équipe de rédaction, par le directeur. La décision, suite aux avis des rapporteurs, peut être de trois types : la publication en l'état ; la publication sous condition que l'auteur réponde aux suggestions et remarques des rapporteurs ; le rejet. La décision du comité peut aussi inclure des réserves concernant les conditions de forme.

Des numéros thématiques peuvent être proposés au comité de rédaction qui se prononce quant à leur pertinence sur la base d'un projet élaboré et proposé par le(s) coordinateur(s) du numéro. Les numéros thématiques sont confiés à un comité de lecture qui doit présenter, outre les observations relatives au contenu de chaque texte, une appréciation globale ayant trait à la cohérence d'ensemble du numéro.

Le sommaire est définitivement établi deux mois avant la date prévue pour la sortie du numéro.

Les membres du comité de rédaction sont tenus de participer aux réunions de la revue. En cas de défaillance durable d'un membre du comité, il est procédé à son remplacement.

• **Soumission**

Les projets d'article soumis à la *Revue marocaine d'économie* doivent traiter de travaux originaux n'ayant pas fait l'objet de publication antérieure. Un manuscrit soumis à la revue ne doit pas être proposé simultanément à une autre revue.

Les articles ne doivent pas dépasser 70 000 signes (y compris tableaux, formules, références bibliographiques). Sont comptabilisés comme signes : caractères, ponctuations, espaces. Les « tapuscrits » sont à adresser en quatre exemplaires à la rédaction de la revue, accompagnés d'une disquette ou envoyés par email à l'adresse de la revue.

La page de garde doit comporter, outre le titre du texte soumis, le nom de l'auteur, son appartenance institutionnelle et l'adresse complète. Le corps du texte doit être précédé par un résumé en français, en anglais et en arabe, suivi des mots-clés et des codes de rubriques dont il relève selon la classification JEL (Journal of Economic Literature). Dans le corps du texte, les citations doivent être présentées en format Harvard (nom de l'auteur, année de parution).

La bibliographie doit comporter les références indiquées dans le texte. Les nom et prénom des auteurs cités sont mentionnés par ordre alphabétique et, pour le(s) même(s) auteur(s), par ordre chronologique décroissant. Les titres d'ouvrage et les noms de revue sont en caractères italiques. Les titres d'articles sont en caractères droits et entre guillemets. Chaque référence doit comporter le nom de l'éditeur (pour les ouvrages), le lieu de publication et l'année de publication. Pour les articles de revue ou d'ouvrage collectif, la pagination doit aussi être mentionnée. Les articles exploitant des données statistiques et/ou des enquêtes empiriques doivent mentionner de manière précise l'origine et la propriété des données mentionnées.

• Périodicité

Dans un premier temps la RME publiera deux numéros par an, pour passer dans un deuxième temps au rythme de quatre numéros par an.

6. Premier Forum marocain des sciences économiques et assemblée générale élective

- Vendredi 15 et samedi 16 juin 2012: Premier Forum marocain des sciences économiques (voir programme ci-dessus)
- Samedi 16 juin 2012: Assemblée générale élective de l'AMSE

7. Publications

- *Questions d'économie marocaine 2011* (PUM, 2011)

Table des matières

- Najib Akesbi, « Le Plan Maroc Vert: une stratégie pour le développement de l'agriculture marocaine ou un business-plan pour business-agriculteurs ? »
 - Mehdi Lahlou, « La question de l'eau: bien public et gestion privée »
 - Nouredine El Aoufi et Michel Hollard, « Politique de la concurrence et spécificités de l'économie marocaine »
 - Adil El Houmaïdi, « La succession des entreprises familiales marocaines: les facteurs d'influence »
 - Wail Benaabdelaali, Saïd Hanchane et Abdelhak Kamal, « La dynamique des inégalités d'éducation au Maroc: 1950-2010 »
 - Azzedine Akesbi, « Accès à l'information budgétaire, contrôle social et performances du système éducatif »
 - Khadija Askour, « Agglomération industrielle et modes spécifiques de développement des territoires »
 - Mohamed Mzaiz, « Les modes de faire des grands projets structurants: l'exemple de l'aménagement de la vallée du Bouregreg »
 - Hanane Touzani, « Protection de l'emploi dans l'industrie du textile-habillement: cas des régions de Tanger et de Rabat-Salé »
- Kamal Abdelhak, *Concentration urbaine et industrialisation* (PUM, 2012)
 - *Questions d'économie marocaine 2012* (à paraître en juillet 2012)

RAPPORT D'ACTIVITÉ (MANDAT 2008-2012)

SYNTHÈSE

A l'origine, une ambition...

Une double justification

- Vitalité du paradigme économique, diversité croissante des programmes de recherche, sophistication des principes méthodologiques, d'un côté; carence des dispositifs de coordination et d'organisation de la discipline au niveau national, de l'autre.
- Restructurer le champ de la discipline et organiser la communauté des économistes qui est aujourd'hui une configuration hétérogène et diversifiée (doctorants, diaspora).

Exigence scientifique et théorique

- Le pluralisme théorique et méthodologique impose de constituer le champ disciplinaire et d'organiser le fonctionnement du champ par le débat, la controverse, la production théorique et empirique.
- Le principe scientifique est commun à l'économie et à sa critique.

Utilité sociale des économistes

- Les économistes marocains sont aujourd'hui disqualifiés au profit des experts internationaux et des technocrates autochtones.
- Leur réhabilitation passe par un engagement scientifique, individuel et collectif, visant à accroître l'utilité sociale des économistes en renouant avec la tradition et en retrouvant l'hégémonie de la discipline et son influence.

... qui n'est pas un long fleuve tranquille

En quatre ans, quelques « jalons » ont été posés, mais l'impact peut être jugé limité:

- (i) Une animation scientifique de la recherche, mais qui reste confinée à un cercle restreint (un effectif virant entre 30 et 100 participants aux manifestations) et à une seule ville universitaire (Rabat, une seule manifestation a eu lieu à Tanger).
- (ii) L'AMSE a réussi à promouvoir la pluralité au sein de ses activités comme au niveau des structures de coordination. Mais il faut reconnaître que dans certaines « représentations » semble persister l'idée (la rumeur?) qu'il s'agit rien de moins que d'une « société de gauche », un espace fermé et/ou fonctionnant de façon endogamique. Comment dissiper une telle « fausse idée »?
- (iii) Une faible impulsion de la recherche: la *Revue marocaine d'économie* (RME), qui constitue le support principal de l'AMSE, n'a pas encore vu le jour. La « charte éditoriale » et l'équipe de direction scientifique viennent tout juste d'être validées par le conseil d'administration au mois d'avril 2012.
- (iv) Certes, les Presses universitaires du Maroc (PUM) ont été créées en 2009, mais le résultat ne peut être pour l'instant que sous-optimal (trois publications et une quatrième en cours).
- (v) De même, l'institution d'un Prix AMSE de thèse en 2008, qui théoriquement doit constituer une incitation pour les jeunes chercheurs, attire peu de candidats. Problème d'information ou problème d'offre de thèses?

(vi) L'organisation du débat d'idées et de la critique d'ouvrages (Caféco) commence à produire quelques effets auprès, notamment, des jeunes doctorants en termes d'apprentissage de la controverse, de critique scientifique et constructive, d'échange, etc.

(vii) C'est le rapport annuel *Questions d'économie marocaine* qui a permis à l'AMSE de faire un pas vers l'éclairage des problématiques actuelles ayant un intérêt pour les décideurs et le public large.

(viii) Tout cela s'est fait sans ressources significatives autres qu'humaines. Les moyens, somme toute fort modestes, proviennent, pour l'essentiel, du concours ponctuel apporté par des sponsors publics et semi-publics, chaque fois que l'Association organise une activité d'envergure (colloques thématiques) ou réalise une publication (Prix de thèse, *Questions d'économie marocaine*) ; accessoirement, des cotisations (une soixantaine au total). Pourquoi un si faible taux malgré la modicité des cotisations (200 Dh et 100 Dh, respectivement, pour les membres ayant un emploi et pour les doctorants) ? A ceux qui posent la question, du reste légitime, de ce que l'Association leur offre en échange, il faut préciser que, outre le principe par définition non marchand de l'engagement associatif, l'AMSE offre une affiliation professionnelle dont le bénéfice socialisé est précisément fonction de la contribution individuelle de chacun. Contrairement à d'autres associations qui ne répugnent pas à solliciter les sources de financement étrangères, le choix délibéré fait par notre Association, de ne s'adresser qu'aux organismes publics autorisés par la loi à sponsoriser l'activité associative, est un choix stratégique, un choix d'autonomie et de liberté.

(ix) La faiblesse des moyens financiers dont dispose l'Association peut être par ailleurs attribuée aux difficultés liées à son mode de fonctionnement réel. L'ambition affichée par l'AMSE de rassembler les économistes dans le cadre d'une « communauté de pratique » et de mettre en « réseau social », en l'occurrence scientifique, le maximum de chercheurs requiert, de ce fait, une implication soutenue de l'ensemble des dirigeants (conseil d'administration et comité directeur), au-delà du petit noyau qui, pour parer au « paradoxe d'Olson », se trouve souvent dans l'obligation de « concentrer » l'action.

(x) L'AMSE semble aussi pâtir, selon certains de ses membres, d'un déficit de communication. N'étant guère relayées par les médias, ses activités demeurent par conséquent cantonnées à un public restreint. Si l'Association peut revendiquer, à juste titre, son « élitisme » scientifique et, à l'instar de toute « communauté de pratique », réserver son activité d'abord à ses membres, c'est précisément dans le dessein d'offrir au « public large » une pensée profonde, des approches rigoureuses, des résultats pertinents. Pourtant, depuis sa création en juin 2006 et de façon quasi systématique, l'AMSE n'a cessé d'inviter la presse à informer le public sur ses manifestations et publications, à couvrir ses conférences, débats et colloques, sans résultat.

Il y a cependant internet. Aujourd'hui, le site web de l'association (www.amse.ma) est opérationnel. Grâce à la diligence de Adil El Houmaïdi, l'AMSE dispose d'un outil de communication (interne et externe) approprié, un outil susceptible de porter plus loin la voix des économistes.

Pour aller plus loin

« L'avenir dure longtemps », a dit le philosophe. L'effet de seuil, c'est au cours du prochain mandat qu'il faudra le franchir, en prenant appui sur les « fondations » que plusieurs chercheurs, avec l'énergie apportée par de jeunes (les doctorants), ont contribué à mettre en place, même si beaucoup reste à accomplir.

Quelques pistes à frayer au cours des quatre années à venir

(i) Restructurer le champ de la discipline et organiser la communauté des chercheurs. De fait, le rapport Cherkaoui sur « l'état de la recherche en sciences sociales » n'a pas manqué de mettre l'accent sur ce « point aveugle » en soulignant, toutefois, « l'exception » que représente la « communauté des économistes », même si la configuration demeure encore embryonnaire. L'objectif est donc tout à fait réalisable à terme. On peut,

dès lors, renouer avec la « situation » des années 1960-1970 marquées, certains s'en souviennent, par une dynamique communautaire particulière des économistes dans le cadre de l'Association des économistes marocains (AEM) animée, jadis, par A. Belal puis par F. Oualalou.

(ii) Promouvoir la recherche en focalisant sur les supports que sont la *RME*, les publications des PUM. Comme il a été souligné plus haut, à propos des « limites » de l'action de l'AMSE, celle-ci s'est beaucoup dépensée dans l'organisation de conférences, de débats et de colloques annuels, sans pour autant « laisser de trace » sous forme de publications. Une inflexion a été opérée en 2011, suite à l'évaluation faite lors de l'assemblée générale de l'association. Il convient de renforcer la nouvelle orientation éditoriale, notamment en lançant dans les meilleurs délais la *RME* et en définissant un programme de publications.

(iii) La crédibilité de la *RME* dépend de sa qualité scientifique et de la rigueur éditoriale. L'objectif est d'obtenir, dans des délais raisonnables, l'indexation ou le classement international de la revue.

(iv) Un outil susceptible de faciliter la recherche et d'améliorer l'échange intra-communautaire est la réalisation d'un « index des citations » au niveau national.

(v) Parallèlement, il importe d'élaborer une « charte déontologique » propre à la profession. Une réflexion a été lancée au sein de l'AMSE dans le cadre du débat « A quoi servent les économistes marocains ? ». Deux questions ont d'ores et déjà fait l'objet d'un échange sans précédent au sein de notre communauté : « la fonction utilité de l'économiste » et « les conditions de la recherche, la condition du chercheur ». La troisième concerne précisément « la responsabilité éthique de l'économiste ». Le tout doit déboucher sur un « code éthique » qui sera le résultat d'une consultation aussi large que possible, d'un consensus et, à la clé, d'une adhésion générale à ses principes.

(vi) Toutes ces perspectives ont pour finalité de réhabiliter la « valeur publique » de l'économiste, voire de créer, au sein de la société, le « besoin des économistes », de justifier le recours à leurs analyses, de susciter la demande, par les décideurs, de leur avis sur des questions d'intérêt général. Dans cette optique, il faut, sans faire entorse à l'exigence scientifique, s'efforcer d'accroître la « portée » empirique des travaux de recherche, valoriser les résultats des thèses les plus originales et les plus riches en valeur appliquée.

(vii) Pour ce faire, l'AMSE se doit d'inscrire, sous le prochain mandat, son fonctionnement dans une logique plus institutionnelle. Cela nécessite une appropriation par tous de son principe. L'institution appartient à l'ensemble de la communauté des économistes, sans exclusive. Elle ne dépend que de l'engagement de ses membres. Aussi le prochain conseil d'administration est-il appelé à rendre plus performatif un tel objectif et à le traduire par une procédure optimale permettant de voir la prochaine fois concourir plusieurs listes sur la base de projets et de programmes différents mais cohérents.

(viii) C'est justement en comptant sur l'engagement des jeunes, c'est-à-dire les doctorants, que « l'avenir dure longtemps ». La durabilité de l'AMSE en dépend. Une part significative doit leur revenir dans les instances dirigeantes aux côtés des seniors qui doivent leur transmettre l'expérience. Il va sans dire que les femmes doivent figurer de façon au moins paritaire au sein du conseil d'administration et du comité directeur, car la femme est bel et bien la moitié du savoir.

Déjà parus



A paraître

Questions d'économie marocaine 2012



ASSOCIATION MAROCAINE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

FICHE D'ADHESION

Adhérent

- Nom et prénom :
- Titres et fonctions :
- Adresse :
- Téléphone :
- Fax :
- E-mail :
- Année d'adhésion

Les adhésions sont valables pour une année civile, quelle que soit la date à laquelle elles ont été réglées.

Montant de l'adhésion

- Personne physique 200 Dh
- Institution 1 000 Dh
- Doctorant 100 Dh

Les étudiants doivent obligatoirement joindre la photocopie de leur carte d'étudiant

La demande d'adhésion doit être adressée à :

Association marocaine de sciences économiques
Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales
Boulevard des Nations Unies, BP 721, Rabat, Maroc
E-mail : amse@menara.ma

L'adhérent reçoit un reçu de son paiement.

ASSOCIATION MAROCAINE DE SCIENCES ECONOMIQUES

FICHE D'INFORMATION

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Titre ou fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

.....

Adresse personnelle :

.....

Téléphone :

E-mail :

Diplôme le plus élevé :

Spécialité(s) :

Titre de la thèse (préciser institution) :

.....

Date de soutenance :

Directeur de thèse :

Thèmes de recherche :

.....

.....

Publications académiques (à partir de la plus récente, se limiter à 5 références) :

.....

.....

.....

.....

Rapports et études (à partir du plus récent, se limiter à 5 références) :

.....

.....

.....

.....

Fiche à adresser à :

Association marocaine de sciences économiques, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales,
Boulevard des Nations Unies, BP 721, Rabat, Maroc

E-mail : amse@menara.ma

Site web : www.amse.com